



# **DSU Ville d'Angoulême**

Dotation de Solidarité Urbaine

Rapport annuel 2019

## **Préambule**

La Ville d'Angoulême, bénéficiaire de la DSU, poursuit le développement de sa politique volontariste en direction de ses quartiers et de ses publics prioritaires.

Cette démarche s'accompagne d'une stratégie forte de territorialisation des services municipaux visant à consolider et améliorer la qualité de l'action publique auprès des populations.

Cette approche transversale est construite en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels, associatifs, socio-économiques, de la démocratie participative..., tous ressources de ce territoire.

Elle répond donc à cette nécessité d'être au plus près des préoccupations des publics les plus fragilisés et de répondre au mieux à leurs besoins.

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées qui renforcent la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville. Ces actions sont présentées en fonction de l'organisation de la collectivité Angoulême et de son évolution au cours de l'année 2019.

## **SOMMAIRE**

**I – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**COÛT TOTAL : 1 670 300 €**

**II – POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**COÛT TOTAL : 1 597 976,25 €**

**DÉPENSE GLOBALE**

**3 268 276,25 €**

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

### **1/ Direction de l'Enfance**

Politique éducative : 1 451 749 €

### **2/ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Programme de Réussite Éducative (PRE) : 155 185 €

Accompagnement Hébergement Insertion : 63 366 €

**COÛT GLOBAL DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :  
1 670 300 €**

# DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

## 1/Direction de l'Enfance

### Politique Éducative

La volonté de mettre l'enfant au centre de la démarche a permis dès 2013, au delà de la réforme des rythmes scolaires, de faire évoluer au quotidien l'articulation des temps scolaire, péri ou extrascolaire.

L'ambition est de proposer dans chaque école et pour les enfants qui en ont le plus besoin des accueils et des activités pour enrichir l'offre éducative, en complément de l'école, l'éducation partagée étant un principe fondateur de la démarche.

Les engagements de la collectivité permettent d'inscrire la politique éducative de la ville dans la durée et de répondre aux besoins exprimés par les territoires.

L'objectif général reste de rendre cohérentes et complémentaires les actions de chacun des partenaires dans et autour de l'école depuis la mise en place de la réforme.

**Accueil de loisirs : 400 336 € (43 047 journées enfants sur les temps de vacances)**

**Accueil périscolaire : 470 413 € (activités sur les temps de la pause méridienne et accueils de loisirs du soir)**

**Accueil Jeunes : 175 000 €**

**Coordination des temps périscolaires : 237 000 €**

L'enjeu de ce partenariat est d'améliorer progressivement l'offre d'accueils des enfants et des jeunes à l'échelle du territoire, de la faire évoluer, pour répondre aux besoins exprimés.

**Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : 119 000 €**

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, ce dispositif d'aide individualisé a été généralisé à l'ensemble des 16 écoles élémentaires d'Angoulême. Chaque établissement peut bénéficier d'un accompagnement scolaire pour les enfants qui en ont besoin en concertation avec les équipes enseignantes et la participation des parents. Cette action vient s'inscrire dans les temps périscolaires du soir gérés par nos six partenaires associatifs.

**Aide à la réalisation de projets éducatifs, actions spécifiques, concerts éducatifs, classes découvertes : 50 000 €**

En signant fin 2013, un Projet Éducatif de Territoire, Angoulême a affirmé son ambition d'aller plus loin qu'une simple contractualisation en préfigurant les contours de sa future politique éducative.

Le PEdT est avant tout un processus fédérateur, garant de la cohérence des actions, de la connaissance et de la reconnaissance de chaque partenaire dans son rôle d'éducateur.

Il prend la forme d'un engagement contractuel entre l'État et la collectivité mais doit se construire avec les partenaires autour de valeurs communes. Impulsé par la ville, il doit être le résultat d'un travail partenarial de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Projet ambitieux, il reste évolutif, il demande en permanence d'être adapté mais doit faire référence à des objectifs partagés par tous.

L'enfant est au centre de la démarche et la continuité éducative recherchée doit permettre de la valider, non pas en faisant plus mais en faisant mieux et de manière concertée.

Les objectifs généraux sont :

- améliorer les rythmes de vie des enfants et des jeunes (**le rythme de l'enfant**),
- viser la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté et l'accès à l'autonomie (**le vivre ensemble**),
- mettre en cohérence les actions périscolaires avec les projets d'écoles et les projets associatifs (**l'éducation partagée**),
- contribuer à une éducation globale, culturelle, sportive, technologique, et environnementale (**l'éducation plurielle**),
- associer les parents aux actions éducatives et les soutenir (**le soutien à la parentalité**).

La refondation de l'école propose une nouvelle conception de l'Éducation. Celle-ci tient compte de la diversité des savoirs et des compétences, de la multiplicité des appropriations possibles. Elle tend à prendre en compte l'enfant, au côté de la famille, dans sa globalité de citoyen en devenir.

Le PEdT doit permettre de concevoir et de renforcer les convergences et complémentarités entre les différents acteurs éducatifs.

Les axes principaux se déclinent ainsi :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes,
- ✓ Promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques et socioculturelles,
- ✓ Enrichir et diversifier les temps de loisirs des enfants et des jeunes.

**TOTAL POLITIQUE ÉDUCATIVE : 1 451 749 €**

## **2/Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

### **Programme de Réussite Educative (PRE)**

Défini dans la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le Programme de Réussite Éducative (PRE) vise à rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents sur les quartiers prioritaires qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement.

Conçus pour permettre un suivi individualisé, les PRE prennent en compte l'enfant dans sa globalité, son environnement social et familial et la singularité de sa situation. Ils visent également à aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif. Ils proposent un soutien scolaire, culturel, social, éducatif et sanitaire hors temps scolaire.

Pour y répondre, le PRE d'Angoulême, avec l'appui d'une coordination unique, supervise, en complément du droit commun, des actions sur les quartiers prioritaires où sont

présents des professionnels en lien direct avec les familles et l'enfant. Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'égalité des chances pour des enfants de 2 à 16 ans habitant un des 3 quartiers prioritaires d'Angoulême sans distinction
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Action de prévention dans les domaines de la santé, le soutien à la parentalité, éducatif
- Animation d'un réseau médico-social éducatif

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Angoulême (CCAS), est la structure porteuse. Le PRE constitue un dispositif de prévention et ne se substitue pas aux dispositifs éducatifs existants : soit il s'y intègre, soit il est complémentaire.

### **L'opérationnalité du programme**

- une équipe technique 0,5 ETP coordination du programme, 1 ETP – référente des parcours, 0.40 ETP- gestion administrative.
- un réseau de partenaires oeuvrant sur les quartiers prioritaires Angoumoisins (directions de la Ville, structures de petite enfance, écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, service social scolaire, coordination REP+, service médical scolaire, Maison Départementale des Solidarités, associations culturelles et sportives et de médiation).

### **Activités chiffrées du programme**

- réunions des Équipes de Réussite Éducative (fréquence mensuelle) = **52 situations d'enfants étudiées**
- référent de parcours : une intervention personnalisée auprès des enfants et des familles sur une durée déterminée = **29 parcours**
- « Pep's » , **4 enfants** ont été orientés sur cette action de soutien psychologique
- « Coup de Pouce Cla (Langage ) » soit **83 enfants** sur l'année 2019 - 36 enfants de janvier à juin et 47 de novembre à décembre (avec une poursuite sur l'année scolaire 2020)
- « Pousse d'été » conforter les apprentissages réalisés sur les clubs Cla sur la période estivale : **11 enfants** avec l'appui du CSCS MJC la Mosaique

### **Les temps forts**

- 2 cérémonies d'ouverture (février et novembre)
- travail de partenariat avec les écoles sur le repérage des enfants , les bilans intermédiaires et les évaluations des clubs
- recrutement d'animateurs pour animer les clubs composés de 5 enfants

**Coût Programme Réussite Educative : 155 185 €**

## **Accompagnement Hébergement Insertion**

Créée en décembre 2012 et portée par le CHRS parenthèse du CCAS, cette prestation permet l'accueil anonyme, gratuit et sans rendez-vous de femmes victimes de violences au sein du couple.

Un lieu qui assure l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, un soutien et un accompagnement. Il a pour objectif la prévention de l'urgence et les traumatismes qui en découlent.

Contacté par 124 femmes en 2019, ce dispositif a donné lieu à 263 entretiens physiques, 177 entretiens téléphoniques. 104 femmes ont bénéficié d'un suivi.

**Coût Accompagnement Hébergement Insertion : 63 366 €**

**TOTAL Centre Communal d'Action Sociale : 218 551 €**

**COÛT GLOBAL DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES : 1 670 300 €**



## **POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **1/ Direction des Projets Urbains**

ORU Secteur Ouest : 1 192 416,47 €

PRIR Bel Air Grand Font : 7 335 €

### **2/ Direction de la Solidarité**

Handicap : 8 850 €

Contrat de Ville (CDV) : 103 000 €

Tranquillité Publique : 14 017 €

Atelier Santé Ville (ASV) : 73 522 €

Aide à Projets – Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité : 6 950 €

Gestion Urbaine Sociale de Proximité : 8 000 €

### **3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture**

Politique culturelle : 105 748,10 €

### **4/ Direction des Sports**

Politique sportive : 40 214,43 €

### **5/ Direction de la vie locale et de l'évènementiel**

Vie Associative : 36 523,25 €

**COÛT GLOBAL POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :  
1 596 576,25 €**

## 1/ Direction des Projets Urbains

### Opérations de Renouvellement Urbain du secteur Ouest (Basseau Grande Garenne)

Au travers des Opérations de Renouvellement Urbain menées depuis plusieurs années sur la commune, la Ville d'Angoulême, en lien avec les partenaires de la rénovation urbaine, s'est fixée comme objectif de créer, sur les quartiers prioritaires, les conditions d'une mixité sociale et fonctionnelle et de changer en profondeur l'image de ces quartiers.

Cette politique se traduit par l'ouverture des quartiers sur la Ville et l'Agglomération par l'aménagement de voies d'accès, la valorisation des espaces publics, la création de lieux de convivialité, la requalification et la création d'équipements publics.

Les travaux sur l'ORU de Basseau Grande-Garenne sont en cours d'achèvement. Le passage Mermoz a été achevé à l'été 2019 ainsi que les travaux de résidentialisation. Les derniers travaux de voiries ont été engagés pour les rues Verrazano Nord, Emile Peyronnet, Antoine de Conflans, Saint-Vincent de Paul, Venelle au sud des Lauriers. Les travaux pour le gymnase et la salle des fêtes de Basseau ont été engagées dès 2019 (livrés à l'été 2020).

La fête de fin d'ORU « La Ruée vers l'Ouest » a eu lieu samedi 29 juin 2019, sur les deux quartiers de l'opération.

L'élaboration du Plan stratégique local, marquant la sortie de l'ORU, a été conduite en 2019, sous la responsabilité du GrandAngoulême.

ETAT DES DEPENSES ORU ANNEE 2019

LIBELLE	MONTANT
ORU BASSEAU GRANDE GARENNE :	
DEMOLITION LOGEMENT DE FONCTION ECOLE UDERZO	1 671,05 €
REHABILITATION ECOLES MERMOZ ST EXUPERY	1 260,00 €
REHABILITATION GYMNASSE ET SALLE DES FETES DE BASSEAU	311 234,00 €
GYMNASSE GRANDE GARENNE	1 864,19 €
EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS	53 116,94 €
DEMOLITION GSGS MJC ET CRECHE GRANDE GARENNE	27 042,36 €
POLE PETITE ENFANCE	27 896,03 €
CELLULES COMMERCIALES PLACE DE BASSEAU	22 071,57 €
EPM BIBLIOTHEQUE ESPACE JEUX	6 932,62 €
PLACE DE BASSEAU	57 681,79 €
RUE VERRAZANO NORD	94 260,89 €
RESIDENTIALISATION NOISETIERS	92 837,11 €
RESIDENTIALISATION BGD	1 343,07 €
DEMOLITION HALTE GARDERIE COMMERCE NOISETIER BOUCHERIE MYRTILLES	8 006,75 €
RUE EMILE PEYRONNET	6 061,80 €
RUE SAINT-VINCENT DE PAUL	6 877,80 €
RUE ANTOINE DE CONFLANS	408 479,92 €
PASSAGE MERMOZ	6 055,81 €
VENELLE AU SUD DES LOGEMENTS DE LAURIERS	11 936,40 €
VOIE DE BOUCLAGE SUD DE BASSEAU	2 245,80 €
RESEAU DE CHALEUR	8 582,96 €
FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT ORU OUEST	34 957,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 192 416,47 €</b>

## **Programme de Renouveau Urban d'Intérêt Régional (PRIR)**

Le renouvellement des quartiers prioritaires de la Ville se poursuit avec la présentation au comité d'engagement de l'ANRU en octobre 2018 du Projet de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) pour le quartier de Bel Air Grand-Font, suite à l'étude urbaine et sociale menée pendant le protocole de préfiguration.

Ce projet ambitionne de :

- ouvrir le quartier sur le reste de la Ville,
- renouveler et créer des équipements publics,
- déployer le label « Cité Educative » sur le quartier, avec notamment la construction d'un nouvel équipement scolaire en entrée de quartier,
- proposer une offre de logements accessibles à tous (réhabilitations, démolitions, constructions),
- faciliter et sécuriser les déplacements, notamment piétons et cyclables,
- améliorer le cadre de vie et valoriser les espaces verts.

2019 a été l'année de consolidation de la convention partenariale et de la poursuite des actions de concertation engagées pendant le protocole de préfiguration.

Un séminaire a réuni l'ensemble des partenaires en mai 2019 pour aboutir à l'élaboration d'une charte de la relation citoyenne, annexée à la convention du PRIR et déclinant les actions à conduire.

Les démarches ont été engagées pour l'ouverture d'une maison du projet, temporairement localisée au CAJ et ouverte fin janvier 2020.

Concernant les opérations de l'ORU, la Ville a lancé fin 2019 l'étude de programmation pour la construction de l'équipement scolaire et les aménagements en entrée de quartier.

### **ETAT DES DEPENSES PRIR BEL AIR GRAND FONT ANNEE 2019**

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
CONSTRUCTION DES ECOLES	1 030,00 €
AUTRES FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	6 255,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 335,00 €</b>

### **COÛT GLOBAL**

**DIRECTION DES PROJETS URBAINS : 1 199 751,47 €**

## 2/ Direction de la Solidarité

### Handicap :

Participer au développement d'une politique de citoyenneté en direction des personnes en situation de handicap

#### Commission communale d'Accessibilité (CCA)

- Concertation et préconisations sur les projets de travaux et d'aménagements au travers de groupes techniques avec les représentants d'associations de personnes en situation de handicap.

La Ville d'Angoulême en raison de son patrimoine complexe (> à 100 ERP) a déposé son Agenda d'Accessibilité Programmée en janvier 2016 sur 9 ans.

La Commission Communale d'Accessibilité, dans le cadre des projets d'aménagements, a soumis au groupe technique les travaux suivants : projet de travaux locaux de l'association l'Enfant Soleil.

#### Commission extra-municipale Agenda 22

- Trois groupes de travail (culture/patrimoine, sensibilisation et information/communication) réunissent trimestriellement les associations, usagers et partenaires pour faire émerger et accompagner des projets.
- **Accessibilité Culture/ Patrimoine**  
Soutien à un projet d'Art Thérapie avec un groupe de l'Adapei, exposition photos présentée lors de la course relais Adap'ta course et portes ouvertes ESAT Fontgrave.
- **Partenariat avec l'IME de Ma Campagne**  
Reconduction de la Convention dans le cadre d'un chantier pédagogique portant sur la mise à disposition de terrains pour l'activité espaces verts.
- **Adap' ta Course**  
Partenariat et soutien logistique à la reprise de la Course relais "Adap'ta Course" portée par le comité départemental sport adapté Charente dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. 180 participants pour cette édition avec l'inscription de 3 équipes d'agents Ville et CCAS.
- **Journée découverte multi sports** en partenariat avec l'Adapei Charente  
Pour la seconde année, en partenariat avec l'Adapei Charente, les directions de la solidarité et des sports ont organisé une journée découverte multi sports le 19 septembre 2019 sur le site de Bourguine. L'objectif de cette journée était de promouvoir les pratiques sportives accessibles, les compétences des personnes en situation de handicap, permettre l'épanouissement et la mixité handi-valides par le sport. Au programme de cette journée : Tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, basket et tennis fauteuil, lancers et saut, vélo et pétanque. 80 personnes accueillies dans les établissements de l'Adapei Charente ont pu y participer.

- **Participation au Téléthon**

La collectivité fortement engagée dans une politique de solidarité maintient chaque année sa participation au Téléthon en partenariat avec les différents acteurs associatifs et économiques du territoire en soutenant des initiatives collectives et individuelles.

- **Appui aux associations**

Accompagnement et soutien aux associations dans leurs projets (études des demandes de subventions, fonctionnement et appels à projets, soutien logistique) un soutien aux associations et aux événements en lien avec le handicap.

**Budget Fonctionnement Ligne Animation Handicap : 4 000 €**

**Subventions**

**Fonctionnement / appels à projets Associations handicap : 4 850 €**

(dont 3 000 € fonctionnement Angoulême Basket Handi)

**Coût Politique Handicap: 8 850 €**

### **Contrat de Ville**

Le contrat de ville de GrandAngoulême a été signé le 22 avril 2015 pour la période 2015/2020, conformément aux orientations de la loi n°2014-173 du 21 février 2014. Il s'articule autour de 7 priorités, 4 axes transversaux nationaux et 2 spécifiques au territoire sous pilotage État/Agglomération.

La loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 prolonge la durée des contrats de Ville de deux ans soit jusqu'au 31 décembre 2022.

La circulaire du premier ministre du 22 janvier 2019 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers (n°6057-SG) précise qu'une rénovation des contrats de Ville doit être engagée pour la période restante et prendre la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques annexé au contrat de ville. Le compte rendu de ce protocole doit également s'inscrire dans la logique du pacte de Dijon.

Le travail préparatoire à la rénovation du contrat de ville du GrandAngoulême a fait l'objet d'une démarche partenariale et participative qui a permis l'élaboration d'un bilan des actions 2015-2018, une évaluation de leur avancée et une définition des enjeux 2020-2022. Ce bilan a été validé par les signataires du contrat de ville lors du comité de pilotage du 26 juin 2019.

Dans un processus participatif, les résultats du bilan du contrat de ville et les enjeux à venir ont été partagés avec les signataires, les porteurs de projets, les conseils citoyens lors du « Carrefour des quartiers » du 12 septembre 2019.

Les engagements renforcés et réciproques pour la période 2020-2022 ont été validés lors du comité de pilotage stratégique contrat de ville du 17 octobre 2019. Ils s'organisent autour de 3 mots-clés:

- **Renforcer** : ces objectifs ont fait l'objet d'avancées significatives de 2015 à 2018 (création d'un poste, d'un dispositif, projets réguliers...) mais devant encore être travaillés pour constituer des acquis durables.

- **Développer** : le travail partenarial sur ces objectifs doit marquer un « saut qualitatif » de 2020 à 2022 compte tenu du bilan et des attentes des partenaires et opérateurs.

- **Veiller** sur des éléments dont la fragilisation a été soulignée dans le bilan 2015-2018 et qui pourrait avoir un impact sur la dynamique globale du contrat de ville sur la période 2020-2022.

**34 projets financés**  
**Coût Contrat de Ville : 103 000 €**

### **Tranquillité Publique**

Les dispositifs mis en place depuis 2009 (CLSPD, réunions de veille) ont pour objectif de donner la priorité à la prévention de la délinquance, en associant les partenaires institutionnels et associatifs.

Le plan d'action a été poursuivi, avec la mise en place de réalisations dans le cadre des axes définis :

#### **L'amélioration du fonctionnement et de la coopération des instances spécialisées**

- CLSPD du 11 avril 2019 et 12 réunions de veille territorialisées en 2019, (1 par trimestre par secteur).

#### **La prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs**

- Formation à l'animation des expositions "13-18 Questions de justice" et "Moi jeune citoyen(ne)" du 7 au 11 octobre 2019, 7 nouveaux animateurs formés.

- Animations de l'exposition "Moi Jeune Citoyen(ne)" dans les collèges et écoles d'Angoulême et "13-18 Questions de justice" dans les collèges et lycées.

Année scolaire 2018/2019 : 8 établissements scolaires participants (collèges et lycée + écoles REP +) et l'ensemble des centres sociaux - MJC de la Ville.

- 1ère édition (2018-2019) du concours "La prévention à ma façon": Concours destiné aux collégien(ne)s, lycéen(ne)s et jeunes usagers des centres sociaux dont la finalité est de réaliser un livret de prévention à destinations de leurs pairs sur la base des thématiques abordées par les deux expositions interactives "Moi jeune citoyen(ne)" et "13-18 questions de justice". 12 groupes participants, remise des prix le 28 juin 2019.

- 9 chantiers éducatifs avec l'ADSEA, association de prévention spécialisée (En 2019: 43 jeunes concernés, représentant plus de 700 heures de travail.).

- Visites et expositions avec les jeunes suivis en milieu ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : visites citoyennes et support dans les expositions photos et écrits réalisées par les jeunes.

#### **La prévention des conduites à risque en milieu routier :**

- 1ère édition du « Grand code de la route » le 19 octobre 2019

**Coût Total Tranquillité Publique : 14 017 €**

## **Dispositif Atelier Santé Ville**

### **Actions de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire**

#### **Sensibiliser les enfants à la nécessité de l'hygiène bucco-dentaire**

#### **Développer des compétences en terme d'hygiène bucco-dentaire**

- \* 9 ateliers animés par la Mutualité Française filière dentaire
- \* 4 ateliers à l'école élémentaire Georges Sand (4 classes CE1-CM2, 83 élèves) + dispositif « aimes tes dents » avec la CPAM , 23 élèves de CP.
- \* 5 ateliers à l'école élémentaire Uderzo (5 classes CP- CM2, 108 élèves)

### **Actions de prévention des risques sur les écrans et les réseaux sociaux**

Faire réfléchir les jeunes sur les facteurs individuels/collectifs qui influencent leurs attitudes et leurs comportements

- \* 8 ateliers école Cézanne Renoir 14 interventions ( 140 élèves CP-CM2) animés par une intervenante « Kamichibaï » et un plasticien
- \* 1 rencontre présentation des réalisations avec les parents
- \* 3 ateliers/conférences sur les thèmes des écrans animés par Michel DESMURGET, collègue Pierre Bodet (75 élèves de 5 ème)
- \* 1 atelier/conférence collègue Marguerite de Valois (60 élèves de 4 ème)

#### **Prévention sur le cyber harcèlement**

- \* 4 ateliers/débats animés par le CIDFF au collège Pierre Bodet avec les classes de 5 ème (112 élèves).

### **Actions de développement des compétences psycho sociales**

#### **Formation/action en direction des professionnels pour développer une démarche commune de promotion de la santé**

- \* 2 jours de formation sur les compétences psycho sociales animés avec l'IREPS (institut régional d'éducation et de promotion de la santé).
- \* école élémentaire Georges Sand (17 professionnels : enseignantes, animateurs, parents, personnels périscolaire).
- \* école Cézanne Renoir (18 professionnels : enseignantes, animatrices, infirmière scolaire, assistante sociale).
- \* secteur jeunesse du CAJ de la Grand Font (9 professionnels : animateurs- trices).

#### **Bien vivre à l'école**

Favoriser et accompagner le développement d'une meilleure connaissance de soi et des autres, préparer l'enfant à s'adapter à son environnement.

- \* 9 ateliers avec l'école Jean Moulin avec la classe de CM2 (30 élèves) animés avec l'IREPS (institut régional d'éducation et de promotion de la santé).
- \* 5 ateliers avec l'école Émile Roux avec la classe de Cm2 et Cm1 (45 élèves) animés par le CIDFF (centre d'informations des femmes et des familles) et une intervenante « Kamichibaï ».

### **Actions de promotion sur la santé environnementale**

#### **Développer une démarche d'accompagnement aux changements**

- \* 4 ateliers de sensibilisation et d'informations sur la santé environnementale animés par le SCHSP. \* Crèches : Zarafa, Titom, Ma Campagne, Grand Font, Saint Cybard (45 professionnels de la petite enfance).

## **Actions de promotion sur le thème de l'alimentation**

### **Sensibiliser les enfants et les familles sur l'équilibre du petit déjeuner**

\* 19 ateliers sur l'équilibre du petit déjeuner : écoles élémentaires Georges Sand (5 classes), Uderzo (5 classes), écoles maternelles Jean Macé (4 classes), école élémentaire Emile Roux (5) soit 435 élèves et 137 parents mis en place avec le service restauration de la ville.

\* 1 atelier « arts toasts » et 2 ateliers « du jardin à l'assiette », école maternelle Jean Macé 2 niveaux : moyenne et grande section soit 60 élèves animés par une animatrice culinaire et l'association les petits débrouillards.

Projet sur l'éveil aux goûts, à partir des 5 sens, école maternelle Jean Moulin (2 niveaux : moyenne et grande section soit 62 élèves).

\* 15 séances avec les enfants.

\* 1 atelier parents (12 participants) animés par une animatrice culinaire.

### **La cuisine au quotidien dans la famille**

\* 6 ateliers, conseils nutritionnels, échanges avec les habitants sur la cuisine au quotidien animés par une animatrice culinaire.

\* Quartiers de Ma Campagne (MJC Louis Aragon, maison des habitants Basseau, crèche ZARAFA , CAJ de la Grand Font (66 participants)).

### **Action de prévention des risques auditifs**

\* 2 conférences & spectacles intitulé « SONORAMA » + 9 interventions - Collèges Pierre Bodet, Marguerite de Valois, Michelle Palet, Jules Michelet (360 élèves) animés par la NEF.

### **Action sur les représentations et les idées reçues des jeunes sur la prévention santé**

\* 28 séances de création et 2 représentations théâtrales ((201 spectateurs) à la MJC Louis Aragon (12 lycéens de l'atelier théâtre du lycée Charles Coulomb)).

**Coût total des actions ASV : 73 522 €**

### **Aide à Projets - Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité**

La Ville s'est engagée à soutenir, sur des projets spécifiques, les associations participant à la vie sociale et qui mènent des actions en faveur de la Citoyenneté et de la Solidarité.

En 2019, ont été soutenues : « Unis »Vers Psy, Association R.A.C.A, Kaos Aurore Lenoir, Piano en Valois, Association Hippocampe, CIJ, Club du 3 ème âge de la Madeleine.

**Coût : 6 950 €**

### **Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP)**

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité constitue un enjeu majeur pour les quartiers de la Politique de la Ville. Elle concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants de ces quartiers en réponse à des problématiques de la vie quotidienne.

Le dispositif GUSP de la Ville d'Angoulême affirme son rôle de coordination du dispositif en s'appuyant sur les opérateurs de proximité que sont les centres sociaux et les partenaires du



territoire.

Les objectifs de la GUSP portent sur trois thématiques : la proximité, la propreté, les lieux de vie.

### **Proximité**

- Trois rencontres de proximité réalisées entre le 21 mars et le 14 mai 2019 pour présenter les projets et écouter les souhaits et les demandes des habitants :
  - 255 participants.

### **Propreté**

- Opération de sensibilisation au tri et collecte des déchets en partenariat avec les bailleurs, Grand Angoulême, les écoles du quartier Bel Air/Grand Font.
  - 160 participants
- Visite des centres de traitement des déchets Atrion et Valoparc pour une prise de conscience de l'intérêt du tri et de la réduction des déchets.
  - 53 participants
- Journée d'Actions Citoyennes Collecte des déchets en partenariat avec les centres sociaux, associations de locataires, comité de quartier, bailleurs, les habitants.
  - 80 participants
- Semaine Européenne de la Réduction des déchets : Le 18 novembre 2019. Temps fort pour mettre en lumière les bonnes pratiques de consommation par des alternatives éco-citoyenne en partenariat avec les centres sociaux, Charente Nature, Service Prévention Déchets du GrandAngoulême. 5 ateliers proposés à la Maison des Habitants de Basseau.
  - 40 participants

### **Lieux de vie**

- Aménagement de l'espace de l'ancienne MJC de la Grande Garenne :
  - 4 rencontres techniques et consultatives : 70 participants
  - Plantations d'arbres
  - Installation de tables de pique-nique
  - Dénomination de l'espace : Parc Petit Prince.
- Basseau
  - Démolition de cabanes
  - Consultation des habitants puis mise en place de mobiliers urbains et boulodrome.
  - Soutien au projet d'un jardin partagé.
- Ma Campagne
  - Prise de contact avec l'Institut Médico Educatif pour un portage d'un jardin partagé.

**Coût GUSP : 8 000 €**

**COÛT GLOBAL DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ : 214 339 €**

### **3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture**

#### **Des animations gratuites pour les aînés en cours d'année**

Concerts gratuits à l'occasion du Festival Piano en Valois pour les personnes de 65 ans et plus résidant sur Angoulême : **4 320 €**

#### **Des animations gratuites pour les personnes qui ne partent pas en vacances l'été dans le cadre du dispositif des Beaux Jours**

Soutien à la Fête de la musique, animations sportives les lundis journée, concerts de musique les mardis soirs, ateliers culturels les mercredis en journée, spectacles tirés des arts de la rue les jeudis soirs, projections plein air dans les quartiers et animations festives dans les quartiers les vendredis soirs, animations autour de la Fête Nationale : **59 569,01 €**

#### **Un dispositif d'accès à la culture pour les scolaires**

Organisation de spectacles gratuits pour les enfants scolarisés à Angoulême du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2 dans les écoles publiques en collaboration avec la Direction Éducation et les partenaires culturels locaux : **29 502,64 €**

#### **Des animations réalisées par le service Patrimoine Culturel (Musées)**

Animations gratuites à destination des publics : **7 204,45 €**

#### **Des animations réalisées par le service Lecture Publique**

Expositions et animations gratuites en direction du jeune public, tout au long de l'année : **5 152 €**

**COÛT GLOBAL DIRECTION DES ARTS ET DE LA CULTURE : 105 748,10 €**

### **4/ Direction des Sports**

#### **L'aide à la licence**

Il s'agit d'un dispositif à destination des familles les plus défavorisées visant à permettre l'accès au sport pour les jeunes angoumoisins fréquentant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) ou collèges : **25 348,85 €**

#### **Des stages multisports**

Les stages organisés pendant les vacances scolaires ont permis aux jeunes angoumoisins de découvrir des activités sportives sur le site de Bourguine : **10 165,16 €**

#### **Des animations auprès des seniors**

Des activités sportives sont proposées aux seniors retraités qui résident à Angoulême : **4700,42 €**

**COÛT GLOBAL POLITIQUE SPORTIVE : 40 214,43 €**

## 5/Direction de la vie locale et de l'évènementiel

### Vie associative et Jeunesse

#### **Des actions en direction des quartiers via le soutien aux centres sociaux**

- Aide à projets CSCS :

**Coût : 9 800 €**

#### **Des actions en faveur des Jeunes**

- Aide au projet des jeunes:

**Coût : 2 450 €**

- Accompagnement des associations pour le soutien aux initiatives jeunes:

**Coût : 3 967 €**

- Convention avec le Centre Information Jeunesse pour la mise en œuvre d'un programme d'actions à destination de la jeunesse et de la vie étudiante

**Coût : 20 306,25 €**

**TOTAL VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE: 36 523,25 €**

**COÛT GLOBAL DIRECTION DE LA VIE LOCALE ET ÉVÈNEMENTIEL : 36 523,25 €**

**COÛT GLOBAL POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :**

**1 596 576,25 €**

## **Conclusion**

L'année 2019 s'est donc traduite, pour la Ville d'Angoulême, par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social tant au niveau des crédits de fonctionnement que d'investissement à hauteur de 3 266 876,25 € pour un montant de DSU reçu de 2 457 615 €.

Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

La Ville d'Angoulême poursuit et développe sa politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie des publics concernés et s'attache au renforcement d'actions en faveur de la cohésion sociale.